



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Sainte-Colombe

dossier n° DP 005 135 26 00002

date de dépôt : 07 avril 2026

demandeur : Commune de Ste Colombe,
représentée par Monsieur ROUX Jean-Pierre

pour : le remplacement des menuiseries
extérieures de la mairie annexe et des logements
communaux

adresse terrain : 116-118-120 rue du rivet lieu-dit
les begues, à Sainte-Colombe (05700)

**ARRÊTÉ N°
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le maire de Sainte-Colombe,

Vu la déclaration préalable présentée le 07 avril 2026 par Commune de Ste Colombe, représentée par M. ROUX Jean-Pierre, 116 rue du rivet lieu-dit les begues, Sainte-Colombe (05700);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le remplacement des menuiseries extérieures de la mairie annexe et des logements communaux ;
- sur un terrain situé 116-118-120 rue du rivet lieu-dit les begues, à Sainte-Colombe (05700) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le porter à connaissance de la Préfète en date du 14 décembre 2016, relatif aux parties urbanisées des communes ;

Vu le porter à connaissance du préfet en date du 23 mai 2025 par lequel une information en matière de prévention des risques a été produite ;

Vu l'avis favorable du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Sainte Colombe
Le 16 avril 2026

Le maire, JP ROUX

